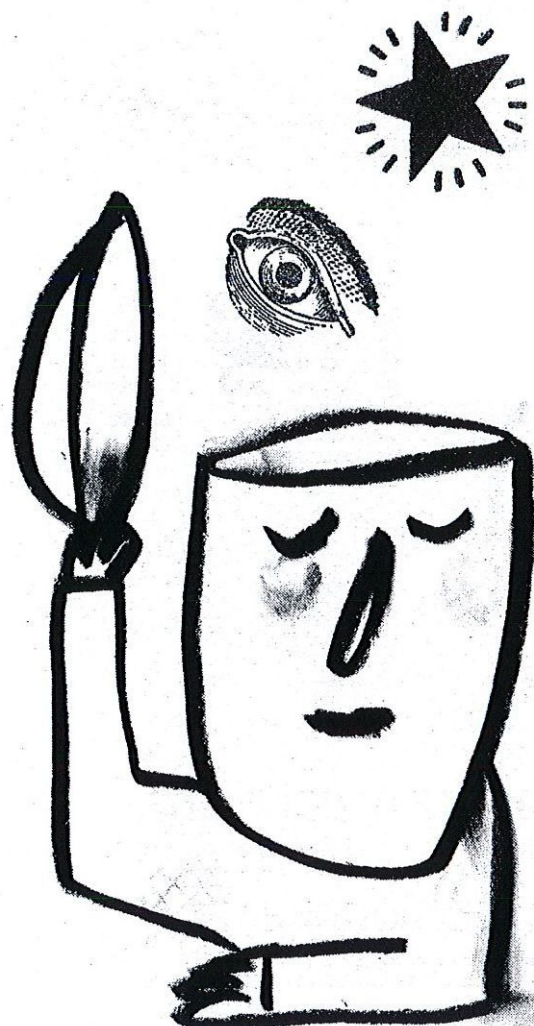


ANTIDOTE

Snyphen Union
Syndicale
Solidaires



L'HUMOUR
REND LIBRE.

HUMOR MAKES
YOU FREE.

**JE SUIS
CHARLIE**



SOMMAIRE

	Page
Editorial	1
Cinquante ans plus tard	2 - 3
Restaurer la confiance	4 - 5
Faire passer la pilule des suppressions de postes	6
Liberté d'expression et droit à la satire	7 - 8 - 9
Les forêts en héritage	10 - 11
Brèves	12 - 13
Chronique des cinquante ans (1er épisode)	14 - 15
Commission habitat	16 - 17
La fin d'un monde	18 - 19
Un vote qui n'a plus de sens ?	20
Sri Lanka autrement	21

Notre collègue Jean-Philippe MARCHAL a été retrouvé sans vie le 4 mars près de Saint-Loup sur Semouse. Depuis quelques mois, il était en arrêt maladie, gardant quelques contacts avec des collègues. Chacun a son chemin, celui de Jean-Philippe s'est arrêté alors qu'il avait 34 ans. Nous garderons de lui l'image d'un personnage sensible et attachant, parti trop tôt. Nous pensons à ses proches.

EDITORIAL

Si je vous dis Bercy, à quoi pensez-vous ?

Au foot, au tennis, à Johnny et ses vieilles canailles qui le remplirent en novembre dernier, à la gare...

Je pense que pour nous aujourd'hui, Bercy c'est l'épée de Damoclès qui est au dessus du régime forestier et par voie de conséquence sur la tête de l'ONF.



Les Inspectrices du Budget qui sillonnent la France forestière, accompagnées d'un représentant de l'Environnement et un autre de l'Agriculture, ont comme mission de déterminer quel est le coût réel de l'application du "régime forestier" pour les communes forestières. Cette mission aurait pu être honorable si elle n'avait été entachée d'un objectif qui, lui, ne l'est pas : la réduction budgétaire.

Comment établir objectivement l'inventaire des missions relevant du régime forestier et de l'évaluation de son coût avec en toile de fond l'idéologie de l'Etat qui serait en faillite et qui ne pourrait plus assurer le maintien de toutes ses missions ? Quant aux communes, elles ne souhaitent plus prendre à leur charge le désengagement de l'Etat.

Est-il raisonnable et raisonné de faire porter à la forêt et à l'Environnement une partie des économies budgétaires nécessaires à l'équilibre d'un budget national fluctuant selon les urgences impérieuses de l'Etat et de ses gouvernements ?

N'est-il pas dangereux d'imposer une gestion de court terme à un patrimoine forestier qui nécessite une vision à long terme ? Les engagements pris aujourd'hui sur la gestion forestière et sur la gestion environnementale auront des conséquences sur les générations à venir. Faut-il attendre une catastrophe environnementale pour se rendre compte que la forêt a un rôle majeur à jouer au niveau climatique, au niveau de la qualité de l'eau mais aussi au niveau de la qualité de la vie ?

Malgré la confiance renouvelée du Président de la République au régime forestier, malgré les discours plutôt engageants du Ministre de l'Agriculture sur le même thème, comment ne pas trembler quand Bercy s'inquiète du coût du régime forestier ?

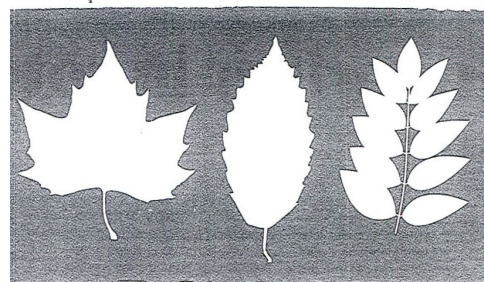
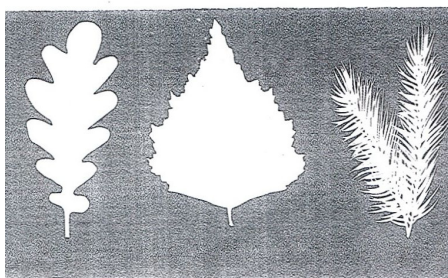
Qui aura le dernier mot : la calculette ou les enjeux environnementaux ?

La répercussion de ce positionnement déterminera ce que sera l'ONF demain. N'attendons cependant pas demain pour faire entendre notre voix et portons-la haut et fort auprès de nos députés, parlementaires, maires. Défendons, ensemble, ce que nous souhaitons engager pour gérer en bon père de famille un patrimoine qui nous est transmis temporairement.

L'avenir nous appartient et il sera ce que nous en ferons.

Véronique BARRALON

CINQUANTE ANS PLUS TARD



Il n'aura pas fallu longtemps pour nous rendre compte que décidément rien n'avait changé avec le remplacement d'un délégué territorial en Franche-Comté. Il y a toujours trop de fonctionnaires à l'ONF et ils ne seront jamais assez *modernes* pour satisfaire aux demandes d'un retour de profits rapides au bénéfice du secteur privé.

Des fonctionnaires contre la fonction publique ...

A l'ONF les postes de hauts fonctionnaires étaient jalousement réservés au corps d'état des ingénieurs du génie rural et des eaux et forêts (IGREF) qui se sont appliqués de nombreuses années durant à en interdire l'accès aux ingénieurs des travaux. C'était un temps où le service forestier bénéficiait encore d'un certain prestige auprès des tutelles et où son utilité sociale n'était pas ouvertement remise en question. Le vent tournant, les IGREF auront majoritairement quitté le navire et se seront avantageusement recasés à des postes de direction au ministère de l'agriculture. Tel est le privilège de cette nouvelle noblesse d'état constate le sociologue Pierre Bourdieu ; bénéficiant pleinement des possibilités de l'excellence scolaire républicaine d'une part et mettre en œuvre d'autre part, à l'abri de tout risque, les réformes réclamées par le secteur privé. La situation ainsi créée à l'ONF deviendra propice aux intrigues et aux coups tordus de toutes sortes et offrira à certains d'inattendues promotions...

... et au service d'une révolution avant tout culturelle ...

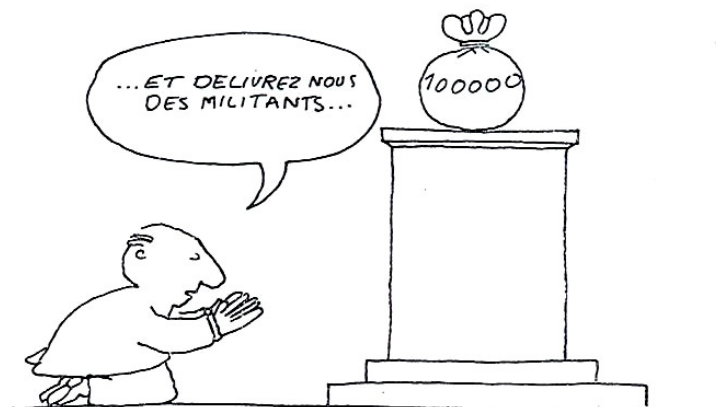
En 2002, année du PPO, le néolibéralisme réalisera un second holdup sur les valeurs de service public de la forêt. En effet, dès 1966 le ver était dans le fruit avec l'éclatement de l'administration des Eaux et Forêts et la création d'un ONF à *caractère industriel et commercial* chargé prioritairement de la mobilisation des bois. L'éclatement des missions forestières permettra d'annoncer la couleur ; il faut *créer une obsession de la productivité à tous les niveaux de l'ONF*.

⁽¹⁾ Cette *obsession* transformera insidieusement nos perceptions des milieux naturels en les réduisant à des ressources valorisables de façons sectorielles et opportunistes. L'érosion d'une vision intégratrice de l'approche des forêts simplifie en effet notre regard et favorise une forme d'analphabétisme de leur perception. Elle est la conséquence logique de la spécialisation et du raccourcissement de nos perspectives de gestion.

...pour une fabrication rationnelle d'ignorance

Mais revenons à nos moutons ou plutôt à ceux qui, à la faveur de circonstances nouvelles trouveront çà et là une herbe plus verte à pâturer. Les IGREF à l'Agriculture disions-nous, des ITEF éligibles à d'inattendues promotions, des techniciens spécialisés, requalifiés, mis sur des voies sans issues ou bien instrumentalisés de façon à exacerber des petites différences statutaires, le tout encourageant une saine émulation et la guerre de tous contre tous. Fin d'un esprit de corps. Résultat des courses, alors que les enjeux autour et à propos de la forêt sont de première importance pour les sociétés, le forestier regarde ailleurs ou s'abstient (cf. Notre article *Abstentionnistes* -Antidote de décembre 2014). Tout cela aboutira au plus navrant des constats, les forêts, toutes les forêts, vivantes, multifonctionnelles, riches de leur biodiversité et de leurs qualités paysagères disparaissent peu à peu de nos représentations de forestiers au profit de plans de carrière et d'une aléatoire et assez dérisoire reconnaissance sociale. Au fonds, depuis la création de l'ONF en 1965, c'est le socle même de la culture professionnelle du forestier qu'il fallait défaire pour la remplacer par un utilitarisme marchand, plat et décourageant. Nous y sommes.

La forêt française est globalement sous exploitée déclare dans son introduction le volet forêt du ministère de l'agriculture. En 1976 déjà le SNU constatait ; *notre pays exporte des grumes et importe des produits finis : contradiction évidente d'un pays industriellement développé où règne le chômage qui permet à une catégorie de privilégiés de s'enrichir au détriment de la collectivité.*⁽²⁾ Quarante années plus tard et cinquante ans après la création de l'ONF, il n'y a pas grand-chose à rajouter.



(1) « La dégradation des résultats prévisibles de l'Office au cours des dix ans à venir tend à ce que le taux de croissance de sa productivité...se trouve nettement inférieur à celui de la productivité de l'économie nationale...L'objectif doit, en rejetant délibérément toute éventualité de recours à l'aide de l'état, corriger cette évolution qui aboutirait à une diminution de l'autorité financière de l'Etablissement...Pour atteindre cet objectif, il n'y a pas de remède miracle : il faut, à tous les niveaux, créer une obsession de la productivité. » 1970, Ch. Delaballe, directeur général de l'ONF.

(2) *France, ta forêt fout le camp !* J. Cauwet, R. Fischer, N. Demesse, A. Persuy- Editions Stock 1976

RESTAURER LA CONFIANCE

Depuis des années, à longueur de pages, nous déplorons, au sein de l'ONF, une organisation du travail bureaucratique, lente, coûteuse, en d'autres termes inefficace. Avec une structure hiérarchique particulière, très dense, truffée de fonctions intermédiaires dont les missions principales sont le contrôle de l'échelon inférieur et la réalisation d'objectifs. Pas étonnant de constater non seulement une démotivation, un mal-être de l'ensemble du personnel mais également de nombreux dysfonctionnements.

Pourtant des entreprises aux méthodes managériales alternatives existent. La responsabilité des prises de décision pour une organisation efficace incombe aux employés : arrêt du système pyramidal, pratiques égalitaires, suppression des contrôles et des chefs, partage de l'information.

L'organisation à bout de souffle de l'ONF



Inutile de décrire une fois de plus le processus qui permet d'accoucher des états d'assiette des coupes ou des programmes de travaux au sein de notre établissement : il ne faut pas moins de 2 à 4 cadres pour les contrôler puis les valider sans que ce contrôle n'apporte un plus tangible. Le coût du contrôle est sans commune mesure avec la valeur ajoutée, très faible, des corrections et améliorations qu'il apporte.

Les forestiers doivent laisser le pouvoir de décision à des chefs de service coupés du terrain qui prennent des décisions à partir de tableaux de bord, de critères, d'objectifs purement quantitatifs.

En juin 2011, dans le numéro 88 d'Antidote nous écrivions dans un article intitulé « *Fonctions intermédiaires et bureaucratie* » : « *les spécialistes et les fonctions intermédiaires créées par le PPO et la RGPP sont omniprésentes et ne cessent de prendre de l'ampleur. Depuis bientôt dix ans maintenant, à côté des fonctions de généralistes, les fonctions intermédiaires censées créer du lien entre les autres fonctions ne cessent d'engendrer doublons, interférences, lourdeurs, cacophonie et au final une relative inefficacité* ». Un constat malheureusement plus que jamais d'actualité.

Une nouvelle culture d'entreprise

Lorsque le nouveau patron de Poult, l'une des plus grandes biscuiteries de France a pris ses fonctions, il a décidé de tout changer. Pas en imposant ses vues, mais en confiant aux 700 salariés le soin de repenser le fonctionnement de la boîte. Résultat de leur intenses cogitations et délibérations ? Dehors, les petits chefs, toute cette hiérarchie intermédiaire chargée de contrôler les employés. Bienvenue à une nouvelle culture d'entreprise : désormais, il s'agit moins d'exécuter des tâches que de prendre des initiatives. La croissance de Poult a fait une envolée spectaculaire.

Chez Favi on considère que « l'homme est bon »

Dans cette usine qui fabrique depuis cinquante ans des siphons en cuivre, des compteurs d'eau et des fourchettes de boîtes de vitesse pour la moitié des constructeurs européens, les salariés sont poussés à pratiquer l'autogestion. La hiérarchie est quasi inexistante. Les fonctions de support (comptabilité, bureau d'études...) se limitent à une quarantaine de personnes et le management repose sur des principes rares dans le monde de l'entreprise.

« *L'homme est bon, il faut lui faire confiance, tout le monde a le même but, satisfaire le client et chacun doit être traité de la même façon.* » constitue le mot d'ordre de l'entreprise.

Jean-François Zobrist, ancien directeur de Favi a éradiqué voilà près de trente ans tous les symboles du pouvoir dans les locaux. Finies les places de parking réservées (sauf au client) et les berlines de fonction à l'usage des cadres. Quant aux primes individuelles, elles ont été abandonnées il y a belle lurette, y compris pour les commerciaux, au profit d'un intéressement et d'une participation identique pour tous (3 000 euros en 2011).

Enfin, l'organigramme qui comptait quatre ou cinq échelons au milieu des années 1980, a été réduit à deux et demi. Et encore « *Le seul véritable échelon c'est l'opérateur, explique le directeur. C'est lui qui sait, et il ne faut pas le fliquer* » explique le directeur actuel.



En finir avec les fonctions intermédiaires contreproductives

Pour l'anthropologue David Graeber, professeur à la London School of Economics, « *le sous-chef, voilà l'ennemi, dans la mesure où il s'agit d'un emploi dédié au contrôle des salariés qui en fait les étouffe* ».

Poult et Favi sont des exemples parmi tant d'autres comme le fabricant de motos Harley Davidson, le géant des télécoms HCL en Inde, le ministère de la Sécurité Sociale en Belgique, le fabricant de textile synthétique Gore-tex.

Il faut repenser l'organisation du travail, trop souvent une pyramide hiérarchique obsolète, contre-productive à l'intérieur de laquelle tout le monde étouffe. Dans notre économie du XXI^e siècle, l'épanouissement des salariés contribue plus que jamais à la prospérité de l'entreprise. Le bien-être des salariés les incite à prendre des initiatives, à innover et donc à dynamiser l'activité de sa société.

La question centrale est celle de la confiance

En restaurant la confiance, on libère une énergie créative profitable à tous.

En décembre 2010, dans le numéro 86 d'Antidote, en conclusion d'un article intitulé « *Un management au ras des pâquerettes* » nous citons la philosophe Michaela Marzano, auteur d'un ouvrage intitulé « *Extension du domaine de la manipulation* » : « *L'idéologie dominante qu'est le management actuel est un système frappé d'autisme dont l'objectif principal est de fabriquer du consentement, et à défaut d'y parvenir, de culpabiliser. La question centrale est celle de la confiance, sinon on ne pourra pas s'en sortir* ».

Nous terminions l'article ainsi : « *Et le jour où, à l'ONF nos dirigeants comprendront qu'il faut s'appuyer sur les compétences de chaque employé, sur l'autonomie de chacun et non sur un millefeuille hiérarchique extrêmement coûteux et inefficace, l'Etablissement se modernisera enfin* ».

Rien à rajouter, tout était déjà dit, il y a près de cinq ans...



FAIRE PASSER LA PILULE DES SUPPRESSIONS DE POSTES

La figure imposée qui consiste à rencontrer les équipes pour leur annoncer la suppression d'un poste et son impact, ses effets collatéraux sur les personnels, est menée différemment par les managers. Certains, considérant cela comme déjà acquis, comme une perte de temps, mènent ces réunions sans nuance, au pas de charge. D'autres, plus diplomates, multiplient les réunions et donnent l'impression d'écouter les gens. Mais dans tous les cas, le but est le même. Il faut faire accepter aux personnels une charge de travail supplémentaire, une baisse de la qualité du service, un désengagement progressif de l'établissement.

Un seul mot d'ordre, positiver

Le discours est outrageusement simpliste, partiel, manipulateur (pour les plus naïfs). La règle est de minimiser la responsabilité de la Direction et les effets négatifs de la disparition pure et simple de postes de techniciens de terrain et de secrétaires. La rhétorique, est la suivante :

- le COP et le SDO imposent les suppressions, la Direction n'y est pour rien,
- le nombre de postes à supprimer est moins important que prévu (l'année 2016 n'étant pas comprise du fait de la dénonciation par l'Etat du contrat 2012-2016),
- la suppression des postes met fin à un moratoire et à une période de flou qui mettait le personnel dans une situation d'incertitude, d'inquiétude pesante. La clarification a du bon !
- seules les suppressions de postes en 2015 sont à l'ordre du jour, au-delà, l'optimisme doit être la règle,
- en étant mieux organisées, les équipes arriveront à être plus performantes,
- en abandonnant certaines tâches sans préciser clairement lesquelles, le personnel arrivera à absorber 10 % de surface de forêt supplémentaire, à côtoyer 10 % d'élus en plus.

Tout manager évite soigneusement d'aborder les sujets suivants :

- les DT et DA choisissent, au sein de leur structure, la nature des postes à supprimer, en l'occurrence au sein des Agences, des postes exclusivement de catégories B et C, de techniciens de terrain et de secrétaires. Ils épargnent soigneusement la catégorie A dont ils font partie et ont le culot de demander aux autres catégories de se serrer la ceinture. L'effort n'est pas partagé, le taux d'encadrement augmente,
- l'avenir n'est pas abordé : les 100 ETP qui seront supprimés en 2016 au sein de l'ONF, le nouveau contrat de Plan Etat-ONF anticipé d'un an, le remboursement à l'Europe d'un milliard d'aides agricoles indûment perçues par la France qu'il faudra trouver quelque part, les départs en retraite imminents de certains collègues et les intérimis qui en découleront sont passés sous silence,
- aucune compensation, prime ou promotion n'est envisagée,
- la lourdeur des procédures administratives, les contrôles récurrents et multiples qui font perdre du temps,
- la ligne hiérarchique pléthorique qui dilue les responsabilités et la réactivité de l'établissement,
- la faiblesse, l'inadéquation des logiciels informatiques qui compliquent, ralentissent le fonctionnement interne, démotivent les personnels les plus engagés.



Le comble de la démarche managériale, outre ses discours infantilisants, est de faire participer le personnel à la réflexion concernant les suppressions de postes, leur impact, afin de le faire adhérer et donc mieux accepter l'inacceptable et, cerise sur le gâteau, à l'inciter à trouver les solutions qui lui permettront d'assimiler une charge de travail supplémentaire.

Un petit traité de la soumission volontaire en somme.

LIBERTE D'EXPRESSION ET DROIT A LA SATIRE

Le 7 janvier 2015, une partie de la rédaction du journal satirique Charlie Hebdo est décimée par des terroristes pour avoir publié des caricatures du prophète Mahomet.

Passé l'état de sidération, d'émotion, de profonde tristesse, un débat, inévitable, s'installe dans la société française. La liberté d'expression va-t-elle parfois trop loin, la caricature, la satire peuvent-elles blesser, offenser ?

Notre journal d'expression libre Antidote est confronté en premier chef à cette question, dénonçant régulièrement les travers de notre établissement, de notre organisation, des propos ou comportements indécents, notamment dans ses « brèves ». Ces saillies satiriques ne sont pas du goût de tout le monde et nous devons assez régulièrement en rendre compte à la Direction. Où devons-nous fixer la limite, sachant que le degré de tolérance à la critique est différent d'un individu à l'autre ? Et en chute libre ces dernières années...

Charlie Hebdo, modèle de liberté

Comme le dit très justement le rédacteur en chef de Libération, Laurent Joffrin dans son édito du 15/01/15 : « Il faut le répéter pour la énième fois : « Charlie Hebdo » a raison. Le principe qui nous gouverne en matière de liberté d'expression est clair : nous sommes libres, d'écrire, de parler, de dessiner, de publier, sauf à répondre de l'abus de cette liberté. La règle est la liberté, l'exception aussi rare que possible, c'est l'excès défini précisément par les lois. Charlie et les journaux qui publient ces caricatures sont-ils dans l'excès ? Non. On a le droit en France de moquer les religions, leurs symboles et même de blasphémer. Ainsi en ont décidé les tribunaux au terme d'une jurisprudence longue et évolutive. Alors quels sont les excès ? La diffamation, envers les personnes et non envers les dogmes ou les symboles, l'incitation à la violence ou à la haine, le racisme au sens large. »



L'avocat Emmanuel Pierrat confirme la position du journaliste: « La liberté d'expression est un principe. Ses restrictions sont des exceptions. La loi la tempère dans un certain nombre de cas précis, comme la diffamation ou l'incitation à la haine. Charlie Hebdo a parfois été condamné pour diffamation quand ses caricatures ciblaient de manière injurieuse des personnes précises. En revanche quand il a été poursuivi en 2007 par des organisations musulmanes, pour des caricatures de Mahomet, le tribunal l'a relaxé. Les juges ont considéré que ces dessins ne s'attaquaient pas à des personnes mais à une idéologie. » Les juges rappelaient en effet que la liberté d'expression « vaut non seulement pour les idées considérées comme inoffensives, mais aussi pour celles qui heurtent, choquent ou inquiètent, ainsi que l'exigent les principes de pluralisme et de tolérance qui s'imposent particulièrement à une époque caractérisée par la coexistence de nombreuses croyances et confessions au sein de la nation ». Ils ajoutaient que « en France, société laïque et pluraliste, le respect de toutes les croyances va de pair avec la liberté de critiquer les religions quelles qu'elles soient et avec celle de représenter des sujets ou objets de vénération religieuse. Le blasphème qui outrage la divinité ou la religion n'y est pas réprimé. »

Le grand rabbin de France, Haïm Korsia va dans ce sens : « Si quelque chose est blasphématoire pour moi, je ne le regarde pas. Si vous commencez à dire liberté de presse mais..., le mais est coupable. Il n'y a pas de mais. Liberté d'expression et liberté de la presse sont des fondements de notre démocratie. »

Les freins à la liberté d'expression des forces conservatrices

Au sein des autres religions le son de cloche est différent. Ainsi le vice-président du Conseil français du culte musulman juge « *inadmissible que Charlie Hebdo persiste et signe vu la conjoncture* ». Selon lui, « *le journal a donné un bon prétexte à toutes les personnes qui veulent mettre le désordre.* »

Du côté des catholiques, papes et évêques expriment également de fortes réserves à la liberté de caricaturer, à la satire. Selon eux « *l'on ne peut insulter la foi des autres, la tourner en dérision. Les sociétés occidentales se déshonorent si elles présentent la dérision comme le nec plus ultra de la pensée et si elles mettent le monde entier en demeure d'y adhérer. Le principe d'une vraie liberté d'expression, c'est l'esprit critique, pas l'invective ou l'irrespect, sinon aucune vie en société ne sera possible. A ce prétendu droit au blasphème, nous préférons un droit au débat.* »

Rappelons que pour la loi « *est une injure toute expression outrageante ; terme de mépris ou invective qui ne renferme l'imputation d'aucun fait.* » La décision de justice les prend au cas par cas. Les juges s'appuient sur trois critères principaux : la nature des propos, le contexte et les intentions de l'auteur. Le droit à la caricature et à la satire, par exemple, est l'une des formes d'expression les mieux protégées en France et auprès de la Cour européenne des droits de l'homme.

L'expression libre d'Antidote sous surveillance

Les « *brèves* » satiriques, humoristiques et critiques de notre journal trimestriel font l'objet d'une attention toute particulière. Tout d'abord des lecteurs qui les lisent en priorité, mais aussi de la Direction qui, craignant d'être discréditée, ne veut laisser passer aucun dérapage. Une fois tous les deux ans en moyenne, notre directeur de publication est ainsi convoqué par la DRH pour s'expliquer sur une « *brève* » (très rarement sur un article de fond) qui ne lui a pas plu ou qui a froissé un personnel franc-comtois.

La menace est à chaque fois de porter plainte. La Direction n'est toutefois jamais allée jusque là.

A l'issue de l'enquête menée suite au suicide de notre collègue RUT de Luxeuil, présentée en CHSCT le 10/12/12 et concluant que des propos issus d'un journal syndical pouvaient faire partie des facteurs déclenchants, le DT avait adressé, le 16/01/13 un courrier ferme et menaçant à notre directeur de publication pour le mettre en garde contre « *les errements de communication du journal* » et lui faire part de son intention « *d'envisager toutes les mesures pour les faire cesser* ». Ce à quoi notre directeur de publication avait répondu que « *L'analyse et la communication partielle de l'enquête (envoyée à l'ensemble des personnels de la DT ndlr) relève donc d'une initiative personnelle du Directeur Territorial. Je vous demande donc, Monsieur le Président, de saisir le CHSCT, tant sur la forme que sur le fond, suite à l'analyse et à la communication partielle faite par le DT d'une enquête menée en son sein* ».

Le CHSCT qui avait suivi, le 18/06/13 avait donné lieu à un échange verbal entre les représentants du SNU et le DT dont les propos avaient surpris. Les collègues avaient rappelé que la « *brève* » incriminée n'était pas nominative, qu'elle ne ciblait pas le RUT de Luxeuil et avaient déploré que la satire ne soit plus acceptée. Le DT avait répondu qu'il trouvait, par exemple, terrible que les humoristes s'acharnent sur les hommes politiques et que de nos jours on attaquait trop facilement les gens.

Comme si les personnages publics, les dirigeants d'entreprises, les cadres qui imposent parfois des procédures ineptes à leurs subordonnés ne devaient pas être exposés à la critique.

Dans quel monde édulcoré, aseptisé, servile, résigné devrions-nous vivre ?



Le rire plus fort que l'obscurantisme

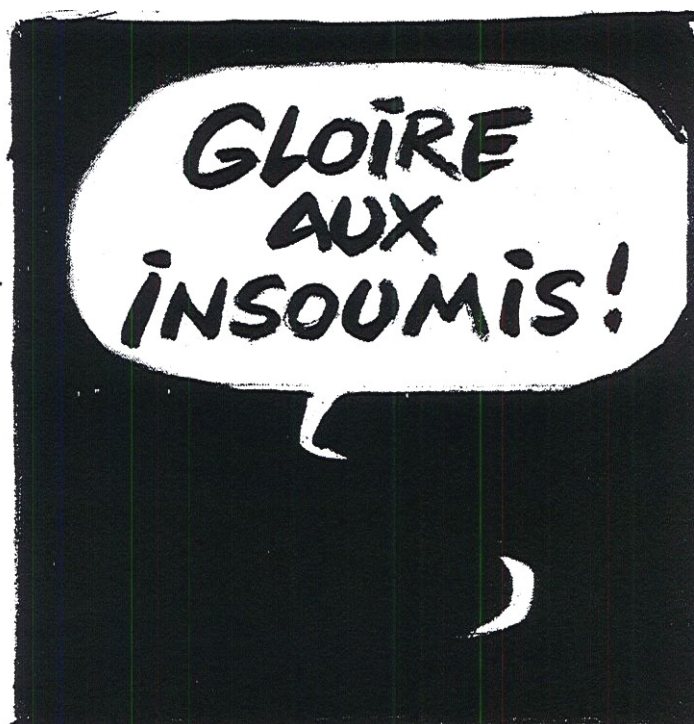
« Les éditos de Charlie sont longs et argumentés. Les dessins, frappants et plein de sens (...) Tout au long de ses dessins vous verrez évoluer les lignes politiques de Charlie. Vous verrez, rarement, ses faiblesses, quand l'invective masque le manque de pensée. Ces faiblesses, qui sont autant d'interrogations qui font le sel de la vie.

Car la politique selon Charlie ne consiste pas à déclamer, mais à interroger : pourquoi la vie n'est-elle pas ce que nous rêvons, poétique, pacifiée, intelligente, argumentée et argumenteuse, spéculative, contradictoire, mais telle qu'aucune contradiction, aucune chamaillerie ne puisse au terme d'une belle discussion se dissoudre dans un verre de rouge et jamais dans une flaque de sang ? La politique de Charlie est non violente et non haineuse. Elle est gaie. Elle se veut ainsi, aucun problème politique ne doit résister à un bon rire. » Ainsi Bernard Maris, économiste alternatif, humaniste et visionnaire définissait-il l'esprit Charlie avant d'être sauvagement assassiné par des fascistes incultes.

Le journaliste de Charlie Hebdo Laurent Léger, un des survivants de la tuerie du 7 janvier revendique plus que jamais la liberté d'expression pour son journal et un droit illimité à la critique et à la caricature. Pour lui, « le combat du journal, c'est la culture, la connaissance contre l'obscurantisme ».

A l'ONF, face à l'uniformisation de la pensée dirigeante, face à un discours infantilisant, face à la résignation, à la démission d'une partie du personnel, la liberté d'expression, la satire constitue une soupape salubre, une manière de rester debout, de ne pas baisser la tête.

Plus que jamais, **NOUS SOMMES CHARLIE !**



LES FORETS EN HERITAGE

Près d'un tiers du volume des bois commercialisés dans le monde l'est de façon illégale. Au regard des perturbations climatiques présentes et à venir une mobilisation équivalente à celle engagée pour sauver les banques en 2008 est nécessaire pour préserver les forêts et protéger les populations. Que ce soit en Guinée, au Congo, à Madagascar ou bien en France, les forestiers sont au front pour défendre un bien public nécessaire à la survie de certains et qui conditionne, où que l'on se trouve, le quotidien de tous.⁽¹⁾

Cela pourrait commencer par une tartine chocolatée avalée lors d'un petit déjeuner. L'Europe, 1^{er} importateur d'huile de palme au monde participe par son importation massive, à la destruction des forêts d'Asie du sud-est. L'extension de la monoculture de palmiers à huile avec engrais et pesticides prive en outre les populations de leur alimentation locale. Si les plantations de palmier à huile continuent de s'étendre estime un agronome, on peut dorénavant craindre des famines⁽²⁾.

En Indonésie près de Djakarta, les parcs forestiers sont mités par des villas luxueuses construites sans permis par des politiciens, hauts fonctionnaires ou autres célébrités locales. Résultat : il ne reste que 5 % de forêts dans une région à fortes précipitations et des inondations gigantesques submergent la capitale et font de nombreuses victimes comme en 2013.

En République Démocratique du Congo cette fois, ce sont plus de 200 gardes forestiers du parc Viroungas qui trouveront la mort ces dernières années, tués par des milices à la solde des négociants en bois.

Selon l'organisation non gouvernementale *Global Witness*, la France pratique une politique de porte ouverte au bois illégal. "*L'Europe peut et doit contrôler ces flux*" précise cette organisation. En provenance du Brésil et à destination de notre continent et qui plus est battant pavillon français, le *Marfret Guyane* importe des grumes coupées en forêt publique, grumes transformées par des entreprises belges et françaises et ceci au mépris des règlements européens sur l'importation illégale des bois. Lorsque l'on connaît les fonctions vitales assurées par les forêts, ce qui se passe au Brésil devient l'exemple de ce qu'il ne faut surtout pas faire. La révision de son Code Forestier en 2012 n'en apparaît que plus choquante.

Les cinq «secrets amazoniens»

Alors qu'une sécheresse record frappe le Brésil, une étude rappelle quelques-unes des fonctions assurées par les forêts. En préalable, cette étude rappelle l'étendue des déboisements. Imaginez un tracteur avec une lame de trois mètres et qui roule à 756 km/h pendant 40 ans sans interruption. Cela représente deux fois la superficie de l'Allemagne ou bien 184 millions de terrains de foot de forêt rasés depuis 1970. Ne sont pas pris en compte les zones où la déforestation est diffuse. Ainsi c'est 40 % du massif amazonien qui n'est plus véritablement fonctionnel et qui n'agit plus en tant qu'écosystème. Et pourtant ...

- Chaque arbre retiré influe sur le climat. Un grand arbre rejette plus de 1000 litres d'eau par jour. Avec ses racines qui plongent à plus de 20 mètres de profondeur, la forêt est en relation sous ses pieds à un océan d'eau douce.
- Les arbres émettent des substances volatiles, « *pixy dusts* », qui participent à la formation de nuages qui engendrent, contrairement aux nuages marins, des pluies relativement fortes mais douces et très régénératrices de vie.
- Un troisième secret réside dans la stabilité et la richesse de la biodiversité de ces forêts depuis 50 000 ans. Elles sont la conséquence de leur capacité à produire pour elles-mêmes un climat favorable à la stabilité du milieu.

L'Amérique latine est très dépendante de l'air humide exporté par l'Amazonie. De véritables « rivières aériennes de vapeur » se déversent plusieurs mois par an de Buenos Aires au sud aux Andes. Cette vaste zone qui produit 70 % du produit intérieur brut sud-américain est bouleversée par la déforestation qui détruit les sources mêmes de ces *révières* aériennes. ⁽³⁾

- Enfin, absence d'ouragans. La Forêt régule en effet le climat.

Un code forestier sur mesure

Depuis le nouveau Code Forestier de 2012, les coupes reprennent de plus belle. Les déboiseurs ont été amnistiés et un signal d'impunité a été envoyé à tous. Pourtant, entre 2004 et 2012 sous l'impulsion du précédent gouvernement les déboisements étaient passés de 27 000 Km² à 4 000 Km². Mais voilà, la nouvelle ministre de l'agriculture aussi appelée « *la tronçonneuse* » par ses détracteurs aura vidé le Code Forestier de sa substance. Représentante des intérêts des grands propriétaires fonciers et elle-même à la tête d'une vaste exploitation agricole dans le centre du Brésil, elle est devenue une figure influente du pays. Cela autorise l'agro-industrie pratiquée par les grands propriétaires terriens à s'accaparer sans vergogne les forêts. Ce qui est vrai du Brésil l'est de nombreux autres pays et l'on peut craindre que cela ne s'applique à l'Europe si les accords commerciaux transatlantiques Europe/Etats Unis étaient conclus. (TAFTA) Gare à Bercy donc !

Nous avons à choisir. Soit, comme le déclare David Rockefeller ; « *Quelque chose doit remplacer les gouvernements, et le pouvoir privé semble l'entité adéquate pour le faire* » ⁽⁴⁾ ou alors, quand bien-même ne serions-nous pas des saints ; « *Même si je savais que la Terre n'existerait pas demain, je planterais cet arbre.* » ⁽⁵⁾



(1) 2014 ; année la plus chaude : réduire 14,57°. Le secrétaire général de l'Organisation Météorologique Mondiale déclare à cette occasion : « les canicules records, combinées avec des pluies torrentielles et des inondations, ont détruit des ressources et ruiné des vies. »

(2) Courrier International n° 1171 du 11 au 17 avril 2013

(3) « La plus grande région économique du pays est l'otage des pluies ». Remarque du président de l'Agence nationale des eaux lors d'une sécheresse dans la région de Sao Paulo ; Le Monde 28/11/2014 et, « *Il faut un effort de guerre pour reboiser l'Amazonie* » Le Monde du 26/11/2014

(4) Newsweek- février 1999

(5) François d'Assise surnommé « le petit pauvre » 1181-1226

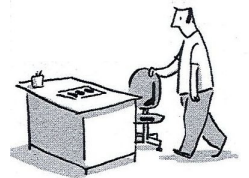


Un juste nommé Lassana Bathily : l'employé malien qui a caché plusieurs clients de l'hypermarché casher de la Porte de Vincennes lors de la prise d'otages de Coulibaly, a été naturalisé français le 20 janvier au ministère de l'Intérieur. Dans un discours émouvant, il s'est dit très fier et très heureux, mais triste aussi d'avoir perdu quelqu'un qu'il « *aimait beaucoup* », Yohan Cohen, un employé du magasin mort dans l'attentat. Après avoir adressé ses condoléances aux familles de victimes, il a sobrement déclaré : « *Vive la liberté, vive l'amitié, vive la solidarité, vive la France.* » Un homme exemplaire qu'un gouvernement d'extrême droite aurait expulsé depuis longtemps.



Un dissident nommé Boris Nemsov : « *Il faut que Poutine cesse son agression en Ukraine. Quand on concentre tous les pouvoirs entre les mains d'une seule personne, cela ne peut mener qu'à la catastrophe. La catastrophe absolue.* ». Ainsi s'exprimait l'ancien vice-premier ministre de Boris Eltsine à la Radio *Echo de Moscou* la veille de son assassinat. En Russie aujourd'hui, la liberté d'expression, d'opposition est quasiment nulle.

Message prémonitoire : un petit ballon gonflé à l'hélium, retrouvé dans une forêt communale entre Belfort et la frontière suisse, portait un message adressé par un lycée professionnel de l'Aube : « *Le seul moyen de lutte qui nous reste, pour refuser l'arbitraire et la barbarie est de ne pas renoncer à notre éducation.* ». Retrouvé en décembre, ce message est antérieur aux attentats parisiens...

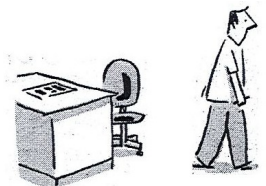


La saga Calvi : dans un article de l'ER du 1/02/15 consacré à la société Calvi, il est beaucoup question du fondateur Célestin, du développement de l'entreprise. Et, comme toujours, lorsqu'il dispose d'une tribune, Daniel, ne peut s'empêcher de tenir des propos outranciers : « *Il faut que ceux qui nous gouvernent revoient la gestion des forêts. On plante 90 millions de plants par an quand la Pologne en plante 2 milliards. Comme en Allemagne, la forêt est réfléchie pour la production, pas pour la promenade. Et je ne vous parle même pas des contraintes que l'on empile en France !* ». Et les régénérations naturelles ?

Des multinationales prédatrices : le sociologue altermondialiste suisse Jean Ziegler tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme : « *Les Etats ont perdu leur pouvoir. Celui-ci est désormais détenu par des multinationales dont les 500 plus grandes se sont approprié 52.8 % du produit mondial brut en 2013, hors de tout contrôle public, étatique, social. Avec un but unique, la maximisation du profit dans le temps le plus court. C'est cette tyrannie, cette dictature du capital globalisé, cet ordre cannibale qui use d'une violence structurelle qu'il faut combattre.* ».



Vers une réduction de la conso de pesticides ? : alors que le Plan Ecophyto du Grenelle de l'Environnement prévoyait de diviser par deux la consommation de produits phytosanitaires, le rapport entre la toxicité d'un produit et son volume épandu a bondi de 5 % entre 2009 et 2013. Le nouveau plan gouvernemental prévoit une réduction de 25 % des pesticides d'ici 5 ans. D'autres mesures sont avancées comme le biocontrôle, l'allongement de rotation des cultures, la lutte intégrée pour les protéger différemment ou le renouvellement du parc de matériel. Simple effet d'annonce ou réelle volonté politique ?



Compris ? Il n'y a pas de mobilité forcée, mais on peut t'envoyer bosser à 80 km de chez toi, sans VA. Logique non ?

Des aides agricoles qui coûtent cher : la France va devoir rendre à l'Europe plus d'un milliard d'aides agricoles versées à tort pour cause de fraude et d'erreur sur la période 2008-2012 soit 2 % des aides perçues par l'hexagone dans le cadre de la PAC. Paris est pénalisé pour ses défaillances à vérifier le bien fondé des aides versées aux agriculteurs, notamment en matière de respect des règles environnementales et des calculs des surfaces agricoles éligibles. La forêt va-t-elle payer les pots cassés ?

Puits sans fond : lors de la CAP des TF 278 postes proposés, 147 non demandés... soit 53 % de ces postes en vacance ferme ! Ajoutons les postes non proposés, les postes supprimés, les postes susceptibles de... Pour répondre au vide, on reprend 20 stagiaires de la liste complémentaire 2014, quelle aubaine ! Il ne reste plus que 127 postes en souffrance, plus tous ceux qui n'apparaissent nulle part... Un puits sans fond la vacance frictionnelle ?

Un petit coq : accompagné d'un conducteur de travaux, un agent visite la totalité des parcelles prévues au programme. Le conducteur les refuse toutes. Le ton monte, l'agent demande à être reconduit chez lui. Refus du conducteur, "on parle d'abord du coût des chantiers" ; refus de l'agent, qui exige plusieurs fois d'être ramené chez lui, sans succès. De guerre lasse, il rentre à pied. 34 ans de service pour en arriver là ...



Nouvelle charte graphique : avec cette nouvelle charte, la DG oblige les services Bois à faire des catalogues de vente grand format. On utilisera plus de papier, c'est bon pour la filière ... l'archivage sera plus lourd et cela coûtera plus cher d'envoi. Pour les premiers catalogues franc-comtois, début février, les couvertures n'étaient toujours pas arrivées.

Au revoir : Après notre DT, c'est au tour du DG de quitter le navire. A croire que le prochain COP va enterrer l'ONF faute de financement. Mais CAULLET est là pour sauver l'Office ...

Etude d'impact : Après s'être déplacés, afin d'étudier l'impact des suppressions de postes d'une UT, le chef d'agence et le DT sont repartis sans être capables de préciser quels modes d'organisation pouvaient être améliorés pour économiser du temps.

Si, si, si, notre DT nous a annoncé qu'il fera appel à d'autres services, qui n'ont pas subi de suppressions de postes, pour venir en renfort de martelage et d'inventaire. Il ne faut surtout pas l'ébruiter, car notre DT va leur en parler à sa façon pour mieux leur faire avaler la surcharge de travail.

Nos directeurs pensent combler 200 heures de travail uniquement avec des renforts " Cela ne représente que 10 % de temps de travail supplémentaire par agent" sur une UT

de 10 agents, affirment-ils. Ils croient encore au monde des bisounours.



Paroles de Zadiste. "Nous entretenons un rapport tout autres aux bois, bocages et chemins, aux histoires qui les traversent et aux êtres vivants qui habitent notre quotidien." La vie, la vie...



CHRONIQUE DES 50 ANS

Premier épisode

Le Snu Solidaires a 50 ans. Son fondateur Georges Balliot nous livre une chronique détaillée et au jour le jour de sa création.

Contemporaine de la création de l'ONF, c'est une page importante de notre histoire récente que le Snu a co-écrite. Aujourd'hui encore nous voulons rester des acteurs vigilants au service du patrimoine forestier commun.

"Sachant que j'allais prendre la tête du Syndicat Autonome, sachant que la CFTC (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens) allait changer de cap et qu'une union syndicale la plus large possible s'imposait face à la réforme en préparation. Voulant tirer un avantage de ma proche présidence syndicale, fort des relations que j'avais pu avoir auparavant avec Pierre FISCHER (responsable CFTC), j'ai immédiatement pris rendez-vous avec lui. Pas pour lui livrer le fond de ma pensée, certainement pas, mais pour parler du projet de la réforme forestière et de l'intérêt qu'il y aurait à unir les forces syndicales. J'ai profité de cette rencontre, dans les locaux de la CFTC rue Montholon, dans le 9ème arrondissement de Paris, pour lui faire observer que la représentativité de son organisation venait de s'affaiblir avec les derniers résultats des élections aux commissions paritaires. Je n'en ai pas dit plus.

Pierre FISCHER, alsacien d'origine, homme très intelligent, avait bien compris ce que je sous-entendais, et sans doute deviné le réel objet de cette rencontre. Avec Raymond FURIER il avait eu, c'est bien normal avec le temps, quelques frictions qui avaient laissé des traces. Je n'étais pas concerné et rien n'avait jamais altéré nos rapports. Tout cela contribuant à la détente, Pierre FISCHER me livra ses sentiments. Selon lui, dans le courant de l'été, la CFTC allait se déconfessionnaliser, en retirant le C de son sigle, pour le remplacer très vraisemblablement par un D et devenir ainsi la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT).

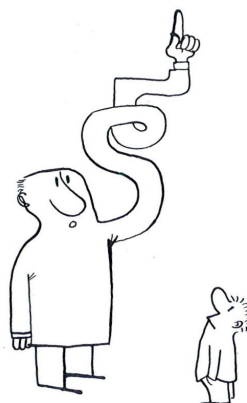
Ce changement, selon lui, pourrait permettre à tous les syndicats qui le souhaiteraient de venir à la CFDT. A ses dires le syndicat CFTC forêts avait déjà opté pour passer à la CFDT, n'ignorant pas l'éventualité probable du maintien de la Confédération CFTC. Pierre FISCHER venait habilement de planter un décor à ma convenance. Et d'ajouter " ... **vois-tu, ce qui serait formidable, c'est qu'ensemble, Autonomes et CFTC nous puissions rejoindre la CFDT pour ne plus faire qu'un seul syndicat, ainsi nous ferions preuve d'une exemplaire détermination d'unité**". J'ai pu alors lui dire, qu'il venait, là, d'apporter la réponse que j'espérais avec ma visite. Mais qu'hélas il me restait à convaincre mes camarades du conseil d'administration. Pierre FISCHER savait bien, depuis longtemps, que nous étions mal dans notre peau, en qualité de syndicaliste autonome. Nous n'avions jamais caché que cette autonomie n'était qu'une position d'attente. J'ai demandé à Pierre FISCHER de garder le secret le plus total sur cette rencontre si nous voulions, l'un comme l'autre, réussir dans cette belle entreprise de reconstruction syndicale. Il est toujours tellement plus facile de détruire ... et autrement plus difficile de construire ! Lui même devait sonder son conseil syndical. Avant de nous séparer, nous avons convenu de nous tenir respectivement informés de l'évolution de ce dossier, prévoyant une rencontre entre 3 ou 4 responsables, de chaque côté, le moment venu.

Une stratégie rendue publique.

En effet, regrouper deux organisations syndicales antagonistes n'est pas chose facile. Même si une majorité pouvait être considérée comme acquise à cette évolution, encore fallait-il veiller à ne pas heurter certaines sensibilités où susceptibilités, chez les uns comme chez les autres. Le moindre faux pas et c'était le retour garanti, et pour longtemps, vers la case départ ! ...

Du jour de cette rencontre, le soir à l'hôtel ou dans le train, j'ai beaucoup réfléchi, pris de notes, consulté souvent les statuts.

Il me fallait dénicher la meilleure et la plus sûre marche à suivre, prendre des garanties d'avenir. Sans compter que ce silence à garder commençait à devenir pesant. Seul, c'est difficile de réfléchir à tout ce qu'il sera possible d'accepter, ce qui ne le sera pas, ce qu'il faudra faire absolument et surtout ne pas faire ! ... Pouvoir se confier c'est important. Gisèle (sa femme, ndlr) savait, mais je ne voulais pas trop lui casser les pieds avec ça ! Mon problème demeurerait au sein du conseil syndical. Là était la solution mais par qui fallait-il que je commence à soumettre l'idée d'une éventuelle fusion avec le syndicat à FISCHER ? ... Il me fallait procéder avec méthode, éviter l'échec, trouver un allié sûr dès le départ. Un certain jour, entre la poire et le fromage, comme il est de coutume de dire, devant un petit groupe composé de FURIER, GOUMARD et EGRON, je me suis hasardé à faire allusion à un regroupement avec la CFTC dont il était question d'une déconfessionnalisation. FURIER a émis quelques doutes sur cette déconfessionnalisation, mais en ajoutant aussitôt; "en ce cas oui, ce serait une occasion à saisir." Pour EGRON et GOUMARD, aucun problème, bien au contraire. Les trois me demandant de veiller de très près à cette évolution pour accrocher les wagons le moment venu. Ouf ! ... J'avais donc vu juste dans ma démarche du moins pour le moment. Mais je me suis bien donné garde de dire que j'avais déjà rencontré Pierre FISCHER. Par contre, sautant sur ces bons sentiments, j'ai demandé à mes amis, s'il ne serait pas opportun afin de n'être pas pris de vitesse par les événements, d'en parler à la prochaine réunion de conseil d'administration. Pas question de l'inscrire à l'ordre du jour, mais simplement dans les questions diverses, d'amener le sujet sur la déconfessionnalisation probable de la CFTC. Le petit groupe a considéré que c'était là le meilleur moyen d'aborder le sujet, pour permettre de juger des sentiments des uns et des autres. Je leur ai conseillé vivement de ne pas ébruiter nos propos. J'étais soulagé, ces trois amis étant acquis à l'idée d'une fusion, c'était déjà une étape extrêmement intéressante qui venait d'être franchie. Dès lors, j'avais au moins quelques camarades à qui je pourrais confier les interrogations qui se présenteraient.



Dans les têtes, la déconfessionnalisation

Au conseil, réuni en avril 1964; j'ai donc fait une information sur la CFTC, suite à une question posée par René GOUMARD qui se référait à la presse. j'ai demandé alors à chacun de bien réfléchir à ce que nous deviendrions, quelle serait notre place face à un syndicat forestier appartenant à une confédération qui aurait abandonné son C de chrétien pour prendre le D de démocratique. Le lendemain matin, ça avait dû les travailler dans la nuit, tous ont demandé à prendre la parole sur ce sujet. Pour tous, il fallait être vigilants, mais on-t-il dit à tour de rôle, il serait souhaitable de rencontrer nos camarades CFTC au plus vite pour reconnaître exactement la situation et savoir ce qu'il serait éventuellement possible de faire ensemble.

Aussitôt, j'ai demandé au conseil de désigner quatre personnes qui auraient en charge de rencontrer éventuellement FISCHER s'il en était d'accord. Je ne pouvais pas en dire plus tout en sachant d'avance qu'il serait d'accord. J'étais convaincu que le cap le plus difficile était franchi. J'ai aussitôt demandé à FISCHER par téléphone de le rencontrer dans ses bureaux à Montholon, c'était plus sûr. De son côté, il était parvenu à rallier des responsables de son conseil syndical mais, m'a-t-il dit, quelques uns n'étaient pas convaincus de l'abandon du C, alors que d'autres avaient des craintes sur une fusion. (Deuxième épisode: De la mort de Maurice THOREZ à la déconfessionnalisation.)

COMMISSION HABITAT

La commission habitat s'est réunie le 18 février dernier à Baume les Dames. Pour mémoire, cette commission permet à trois représentants syndicaux d'être informés des décisions prises concernant les ventes et investissements faits dans les locaux administratifs et techniques, dans les maisons APAS et surtout de participer aux décisions concernant les maisons forestières.

Sujets divers

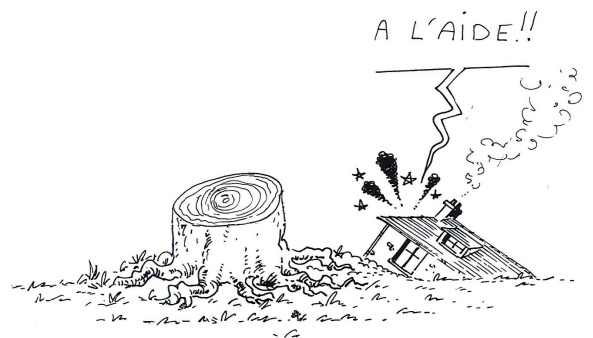
- la mise en place des DAAF (Détecteur Avertisseurs Autonomes de Fumées) en fin d'année après marché national, l'ONF, comme toutes les administrations, bénéficie d'un délai supplémentaire. Attention : d'une manière générale, n'achetez jamais votre propre matériel, il ne pourrait pas vous être remboursé. Rendez-vous sera pris dans chaque maison pour installer celui acheté par l'ONF. Pour ceux qui se sont pas logés, mais qui ont un bureau ONF à la maison, la mise en place des DAAF seront à leur charge sans pour autant attendre une augmentation des frais de contrainte administrative de l'Administration.
- la mise en place des concessions de logement au 1er septembre 2015, nécessitera pour tous ceux qui ne sont pas logés en NAS (agents patrimoniaux et RUT) de payer un loyer sans pour autant être mis à la rue. Pour mémoire, sont logés en COPA (Convention d'Occupation Précaire avec Astreinte) les conducteurs de travaux et RUP, et en COP (Convention d'Occupation Précaire) toutes les autres catégories de personnel qui étaient logés avant la réforme des concessions. Les loyers seront déterminés par le domaine. Ces dernières concessions, COPA, ne seront pas renouvelées à l'avenir et lors du départ des occupants, si l'on ne peut les attribuer à un poste en NAS, elles risquent donc d'être vendues...
- les maisons APAS, seront dorénavant louées à l'APAS par l'ONF, qui assurera les travaux incombant aux propriétaires, comme pour les autres MF. Un diagnostic sera fait pour recenser les travaux à mener.

Programmation des travaux d'entretien des MF

Autre point important en début d'année, définir la priorité à donner dans les travaux à réaliser pour l'année à venir. Et comme toujours, l'exercice est délicat au vu des finances limitées et de l'étendue des demandes. Mais en plus, cette année, surprise, la Direction Générale fixe un montant maximum des investissements en maisons forestières pour chaque région. Toutefois les règles de limitation ne sont pas vraiment précisées, mais nous sommes surpris, puisque les ventes immobilières des locaux et maisons inoccupées devraient financer les travaux nécessaires à la remise en état du parc immobilier, même si nous ne récupérons que 70 % de la vente.

Les 30 % restants servent à une sorte de pot commun national permettant de financer de gros travaux d'investissement en fonction des besoins : par exemple la rénovation des locaux de Besançon, pour qui l'ONF investit la modique somme d'un million d'euros... Mais il était temps de faire quelque chose.

Ainsi, bien que nous ne sachions pas exactement de combien nous disposons suite aux ventes de MF et locaux, le budget est limité à 132 000 €. Les chiffres semblent un peu flous entre investissements et entretien, maisons forestières et bâtiments administratifs ou techniques.



C'est pourquoi nous avons demandé qu'un bilan précis soit établi sur les trois dernières années : bilan des ventes de MF, locaux administratifs et techniques, afin d'évaluer de quel montant nous devrions disposer suite à ces ventes et bilan des investissements et entretiens réalisés, tant dans les MF que dans les locaux administratifs et techniques. Cela nous permettra d'avoir une vision plus claire de l'utilisation faite du produit des ventes de MF. L'objectif reste avant tout de garder un parc immobilier en état et de garder le plus de maisons forestières possibles en NAS. Car rappelons-le, toute maison vide est menacée d'être vendue par les temps qui courent, d'où la nécessité d'habiter les maisons en NAS...

Un budget d'entretien des maisons forestières bien faible au regard des besoins

132 000 € donc, pour des demandes s'élevant au total à plus de 400 000 €, autant dire que le tri est plutôt radical, d'autant plus que des travaux engagés n'ont pas encore pu être commencés, mais empiètent sur ce budget, par obligation limitée. Nous priorisons donc la sécurité, l'isolation et le strict nécessaire, en allant toujours au plus urgent, tout en gardant un budget minimum pour les changements de chaudières hivernaux, les pannes de cumulus etc... Pour cela, il nous faut regarder dans le détail bien sûr, pour ne pas oublier ce qui est important.

Aussi devons-nous écarter d'entrée tous les travaux extérieurs demandés : portails, clôtures, enrobés de cours... sachant que les demandes frisent parfois le luxe, qu'on ne demanderait pas à un propriétaire à qui l'on paierait un loyer : changement de baignoire pour une douche, agrandissements... Mais il faut garder à l'esprit que l'objectif est d'abord de conserver le patrimoine en état, il n'est pas à l'ordre du jour de l'agrandir hélas. Quand les pièces existent et sont prévues pour être aménagées, que la dépense est donc minime, cela reste possible, mais lorsqu'il s'agit de créer des murs, de chauffer et d'isoler ce qui ne l'était pas, ça devient très vite cher et impossible, car cela se ferait toujours au détriment de ce qui existe. Aussi parfois, de grandes maisons forestières sont habitées par des agents célibataires endurcis, et de toutes petites, par des familles nombreuses. Le mieux est sans doute de demander un poste dont la maison est adaptée à la famille. Le fait qu'une personne logée en NAS mute après avoir acquis une maison personnelle ouvre la porte à la vente de la MF. Et n'oublions pas que des générations d'enfants ont grandi à plusieurs dans la même chambre sans en être traumatisés pour autant.

Changer de mode de financement

Bref, le tri est fait laborieusement et un certain nombre de projets ne se feront que s'il reste des finances suffisantes après avoir fait l'essentiel. Et même si d'autres maisons forestières sont vendues entre temps, nous n'aurons pas un centime supplémentaire. Nous espérons, avec le temps, comprendre pourquoi, mais surtout que la direction se décide rapidement à fixer un autre mode de financement pour l'entretien des maisons forestières : le serpent se mord la queue et bien évidemment, à terme, il finira par se bouffer les dents...



LA FIN D'UN MONDE

Le Doubs fit la une des médias les 1^{er} et 8 février derniers. Il s'agissait de renouveler le siège de Pierre Moscovici devenu commissaire européen aux finances. La mise hors-jeu de l'U.M.P dès le premier tour puis la courte victoire du candidat du P.S. au second tour face au F.N. dans une circonscription historiquement fortement ancrée à gauche, est un symptôme qui ne laisse pas « Antidote » indifférent.

Le nord de la Franche-Comté a une vieille histoire industrielle qui remonte au seizième siècle. Les Comtes de Montbéliard, ducs de Wurtemberg, dont le plus emblématique fut le Comte Frédéric, ont mis en place une véritable industrie « lourde » à partir des hauts fourneaux de Chagey puis d'Audincourt. Terre de passage le Pays de Montbéliard a toujours été une terre d'accueil aussi bien économique que religieuse. Y cohabitent en toute tranquillité, athées, protestants, catholiques, juifs, darbystes, pentecôtistes, musulmans, orthodoxes, mennonites etc...

Fait remarquable, le vote F.N. est moins important dans les zones urbaines où cohabitent toutes ces confessions que dans les zones pavillonnaires des bourgs environnants, tels que Hérimoncourt par exemple, moins mixés et plus monocolores.

Sous influence politique des industriels

Le Pays de Montbéliard est donc structuré par l'industrie depuis 400 ans ; industries métallurgiques à Audincourt, horlogères à Beaucourt et tannage du cuir à Montbéliard. Ces dernières ont depuis toujours eu une influence considérable sur la vie politique et en particulier sur celle des cents dernières années avec Peugeot.

Peugeot, appelée aussi « La Grande Maison », se rendra peu à peu maîtresse de toutes les industries environnantes, façonnera la vie sociale et politique locale à son avantage et présentera aux élections des candidats « maison » qui seront choisis soit dans la famille Peugeot, soit parmi les cadres de ses entreprises. Bien entendu leur orientation politique était marquée à droite alors que l'opposition de gauche était constituée d'anciens syndicalistes tout aussi « maison » que leurs adversaires politiques. Les élections législatives de février tournent cette page d'histoire.

Droite égarée et cloche merle à gauche

Depuis des années, mondialisation oblige, Peugeot n'a plus de réel intérêt à fabriquer un environnement social local à sa mesure. Ainsi, en l'absence d'arbitrages de « la grande maison », de profondes divisions apparaîtront à droite, droite qui ne bénéficiera plus de l'aide logistique de l'entreprise Peugeot, qu'elle soit matérielle, tactique ou intellectuelle.

Depuis André Boulloche, arrivé en 1965, la gauche non communiste de Montbéliard se cherche une tête d'affiche nationale pour la 4^{ème} circonscription. Après sa mort, lui ont succédé un ex-ministre de l'environnement, Huguette Bouchardeau, qui n'a pas laissé de souvenirs marquants, puis P. Moscovici dont certains pensaient que la notoriété allait permettre d'unifier les socialistes du Pays de Montbéliard. ⁽¹⁾

Las, il aura surtout géré son parcours politique et laissé une gauche locale divisée.

Homme d'influence de la 4^{ème} circonscription du Doubs, Martial Bourquin, maire d'Audincourt, Sénateur socialiste et ancien communiste cégétiste, a rejoint avec tous ses camarades le PS local en contournant les socialistes historiques de Montbéliard. Ces nouveaux venus n'auront de cesse d'éliminer toute opposition et toute critique interne susceptible de mettre en cause aussi bien leurs décisions que leurs réélections. C'est ainsi qu'ils auront stérilisé toute réflexion d'ensemble concernant le Pays de Montbéliard et d'Audincourt. La suite on la connaît ; guerre de clochers et opportunisme politique à courte vue.

Une remise en cause culturelle douloureuse

Ces renoncements pèsent lourd alors que l'annonce du rachat de 30 % du capital de Peugeot par la Chine en 2014 et la prise en main du F.C. Sochaux en 2015 par ce même pays provoquent un véritable traumatisme.

Symboliquement le coup est rude pour une population qui, après quatre générations, ne peut plus travailler à Sochaux et est contrainte de s'exiler pour trouver un emploi. Nous ne parlerons pas ici de cet autre choc que représente la mise en pièce d'Alstom, fleuron industriel devenu le jouet de restructurations et d'obscures intrigues financières.

Un territoire éclaté

Un problème de cohérence politique fragilise en outre le Pays de Montbéliard dans ses rapports avec Belfort et avec le département du Doubs. Les relations avec Belfort sont tendues ; Jean Pierre Chevènement ancien ministre de Mitterrand et ex-maire de Belfort a sans cesse donné le sentiment de vouloir faire du Pays de Montbéliard la banlieue de sa ville. Aujourd'hui que la droite pilote la communauté d'agglomération de Belfort ainsi que le Pays de Montbéliard, la coupure perdure. Le débat à propos des régions a en outre ranimé un vieux grief. En effet, malgré 150 années d'appartenance à la Franche-Comté, certains se seraient bien vus rattachés à l'opulente Alsace. Il est vrai que la droite au pouvoir dans le Nord Franche-Comté a plus d'affinités avec une Alsace traditionnellement conservatrice qu'avec Besançon, depuis des lustres, socialisante. Mais passons...

La division du Territoire, la dilution des moyens, l'empilement outrancier des niveaux de décisions, les divisions politiques de la gauche et de la droite traditionnelles, des archipels urbains non maîtrisés, un manque de vision politique d'ensemble, un exode économique de grande ampleur et des occasions de développement manquées avec la Suisse et l'Alsace provoquent de dangereuses failles existentielles et de la précarité matérielle chez nombres d'électeurs. Au moule Peugeot cassé se sur-ajoute une sévère crise à la fois économique, sociale et institutionnelle. Il y a, à présent, de quoi s'inquiéter de la souffrance générée par ces multiples cassures et déchirures et de l'absence de perspectives proposées par l'actuel personnel politique.

Déboussolés et apeurés, les habitants des bourgades de la 4ème circonscription du Doubs semblent préférer, et ceci en toute connaissance de cause, participer au chaos ambiant en votant pour un parti, le FN, qu'ils savent dangereux, mais qu'ils utilisent dorénavant comme un bélier afin d'ébranler le mur de l'indifférence politique.



(1) « *Moins de déficit c'est moins de dette, et moins de dette c'est plus de service public* » ; Moscovici à la presse le 27/02/2015. S'ils veulent desserrer le corset de fer de cette pensée magique, les électeurs de la 4ème circonscription, comme tous les peuples d'Europe auraient tout intérêt à s'inspirer de ce qui se passe, en ce moment même, en Grèce...

UN VOTE QUI N'A PLUS DE SENS ?

Comment vider de sens le principe même de l'élection et du vote ?

Vous trouverez la réponse en regardant comment procèdent les politiques partisans de la cinquième république, celle du « coup d'état permanent » si bien décrite par Mitterrand dans les années soixante :

Coup d'état permanent : quand on ne respecte pas le résultat d'un référendum comme celui de la Constitution européenne, dont on a dit qu'elle était trop compliquée pour que « les gens » la comprennent ;

Coup d'état permanent : quand on utilise le 49/3 à l'assemblée nationale pour de bas calculs politiques. A savoir que l'un des plus chauds partisans de l'autogestion, Michel Rocard est celui qui, une fois parvenu au gouvernement, l'a le plus utilisée ;

Coup d'état permanent : quand on réélit des politiques malgré des condamnations pénales : (Emmanuelli, Juppé, Balkany etc...) ;

Coup d'état permanent : quand on donne un chèque en blanc pendant 6 ans à des gens qu'on n'a pas élu, comme les maires (élus par les conseillers municipaux), les présidents de la communauté de commune (élus par des délégués) souvent choisis par le maire, le président du Conseil général etc... ;

Coup d'état permanent : quand l'état décide de vendre ses biens sans que les citoyens aient leur mot à dire ;

Coup d'état permanent : quand on ne demande JAMAIS leur avis aux citoyens pour emprunter de l'argent même si on le fait sur le franc suisse ;

Coup d'état permanent : quand on dit aux gens qu'on les a écouté mais qu'on ne les entend jamais parce qu'on vous dit qu'on préfère la démocratie représentative (l'ordre !) à la démocratie directe (le désordre !) ;

Coup d'état permanent : quand un premier ministre confond la nation du 11 janvier avec la politicaillerie du quotidien ;

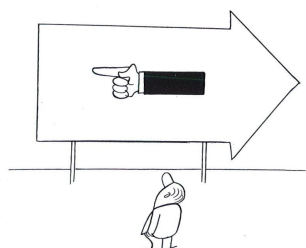
Coup d'état permanent : quand les syndicalistes s'épuisent à porter un message aux ministères qui ne dirigent plus rien parce que suspendus aux dictats de Bercy ;

Coup d'état permanent : quand la violence physique la partage avec l'ignorance politique ;

Coup d'état permanent : quand les politiques ne dirigent plus rien mais font semblant en gagnant parfois beaucoup d'argent (du moins le croit-on...) ;

Coup d'état permanent : quand le vote blanc ou nul ne sert à rien ;

Coup d'état permanent : quand la seule chose qui inquiète les politiques est l'abstention ;
Pas étonnant alors qu'on rajoute à la crise économique, sociale et politique, une crise institutionnelle et qu'on fasse un bide à l'ONF en appelant les collègues à voter...



SRI LANKA AUTREMENT

Quel joli titre pour un voyage complètement dépaysant et très riche en découvertes de toutes sortes. Durant 15 jours, j'ai suivi un circuit organisé au SRI LANKA.

Une perle océanique

Cette belle île, anciennement île de Ceylan est appelée aussi la perle de l'Océan Indien. Couvrant une surface de 65 600 km², elle bénéficie d'un climat équatorial avec deux moussons et présente une végétation tropicale semblable à la Réunion. Elle est bordée par l'Océan Indien riche en coraux, tortues et poissons colorés.

La succession étagée des palmiers, des rizières et surtout des cultures de thé, faites en terrasses arrondies dessine un paysage très doux.

Le SRI LANKA est peuplé de 20 millions de personnes, principalement des cingalais qui sont à 70 % bouddhistes. Les Sri Lankais sont des gens très accueillants et heureux de voir les touristes revenir dans leur beau pays qui n'est rouvert que depuis 6 ans, après une guerre civile qui aura duré 30 ans.

L'île a été touchée par le tsunami le 26 décembre 2004 et 38 000 morts et 15 000 blessés ont été dénombrés.

Nous avons visité de magnifiques temples avec des statues gigantesques, des stuppas (tombeaux de Bouddha) d'une blancheur éclatante, des sites archéologiques grandioses. Nous avons vu un beau jardin d'épices, avec massage du visage un jardin botanique coloré, des animaux, surtout des éléphants et une belle forêt tropicale.

Un écosystème forestier remarquable

Nous avons découvert la réserve forestière de SINHARAJA (Roi Lion) qui dépend du Responsable de la Division des Forêts auprès du Département des Forêts, sous l'autorité du Ministère des Terres et du Développement Foncier.

Cette réserve est inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1989.

Il s'agit d'une forêt humide primaire de 8 865 ha, située entre 300 et près de 2 000 m d'altitude, au sud-est de l'île. On y trouve environ 200 espèces d'arbres dont 60 % sont des arbres rares. On peut y rencontrer des léopards ... mais nous avons surtout vu des oiseaux, des papillons, des petits reptiles et des singes. Ce qui est moins agréable, ce sont les inévitables sangsues ... particulièrement collantes pour certains.

Cette forêt est protégée, la chasse y est interdite et toute vie y est considérée comme sacrée.

Les plans de gestion de ce patrimoine élaborés en 1985-1986 et en 1992-1994 mettent l'accent sur la conservation, la recherche scientifique, la gestion des zones tampons et la participation communautaire.

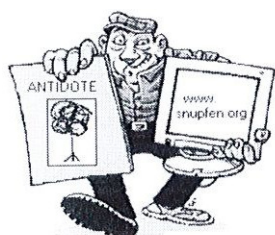
Je suis rentrée enchantée de ce beau voyage, les yeux et l'esprit plein de belles images, de sérénité et d'envie d'approfondir la découverte du bouddhisme.

Ayubowan à tous ! (bienvenue).

සිංහරාජ ලෝක උරුම වන භූමිය
SINHARAJA WORLD HERITAGE SITE

COTISATIONS 2015

GRADE	Cotisation annuelle
❖ Adjoint Administratif	132 €
❖ Chef de District Forestier	
❖ Adjoint Administratif 2ème Classe	144 €
❖ Adjoint Administratif 1ère Classe	156 €
❖ Technicien Forestier	168 €
❖ Secrétaire Administratif Classe Normale	180 €
❖ Technicien Principal Forestier	
❖ Secrétaire Administratif de Classe Supérieure	192 €
❖ Secrétaire Administratif de Classe Exceptionnelle	204 €
❖ Chef Technicien Forestier	228 €
❖ Attaché Administratif	264 €
❖ CATE	
❖ IAE	276 €
❖ Attaché Administratif Principal	300 €
❖ IDAE	
❖ IGREF	348 €
❖ IGREFC	
❖ IGGREF	420 €



- le montant de la cotisation due par un stagiaire (lors d'une première prise de poste à l'ONF), est équivalente à **50 % du montant** de la cotisation de son grade
- pour les adhérents relevant du droit privé, la cotisation est égale à **0,75 % du salaire net**
- la cotisation des adhérents à temps partiel est égale à la cotisation du grade x % du temps travaillé
- les adhérents retraités payent **50 % de la cotisation** de leur dernier grade
- les cotisations syndicales sont déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de **66 % du montant total**

BULLETIN D'ADHESION SNUPFEN

NOM.....Prénom.....

Date de naissance Grade

Adresse.....

Tél : fax : mail :

Le Signature

**Bulletin à envoyer à : Rémy BESSOT - 14 rue Jean de la
Fontaine - 39300 CHAMPAGNOLE -
☎ : 03.84.52.06.74**

Contactez-le pour obtenir un imprimé de prélèvement automatique

ATTENTION : l'adhésion n'est effective qu'après le versement de la cotisation ou signature de l'autorisation de PAC (prélèvement automatique de cotisation) auprès du trésorier régional (n'oubliez pas de joindre alors un RIB ou un RIP)

Ils n'étaient que quelques uns, ils furent foule soudain, ceci est de tous les temps.

Paul Eluard

BAMBOU



Avec les jolies jalonnettes en bambou ,
On retrouve les plants à tous les coups .

Mais le Maire prend un coup de bambou
Quand sur le devis , il découvre le coût .

L' agent, pour éviter un mauvais coup,
Devra vite prendre ses jambes à son cou .

Notre savoir-faire a encore pris un coup
Et sur mon moral cela joue beaucoup .

Je crains qu' avec ces chers bambous
De nos plantations nous voyions le bout .

A l'agence Service Travaux , ils iront jusqu'où ?
Avec leurs idées, ils sont vraiment casse-cou .

Ces forêts de bambou tiendront-elles le coup
Quand le vent soufflera fort par à-coups ?

Au final surtout, vaudront-elles le surcoût ?
Sans autre choix, nous ne saurons qu'après coup .

Tout cela j'avoue ne me plaît pas beaucoup .
Je vous remercie de m'avoir lu , COUCOU.